



VOREPPE ré.invente VOREPPE

RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE ARMAND-PUGNOT



Le réaménagement de la place Armand-Pugnot constitue l'un des secteurs les plus stratégiques permettant de redynamiser le bourg historique de Voreppe et de renforcer la centralité de la commune.

La place Armand-Pugnot a vocation à devenir une véritable place de village, support de multiples usages ainsi que lieu de rencontre et de vie renforçant le lien social et la convivialité.



Les enseignements • des États Généraux

L'Acte II des États Généraux de Voreppe a consacré 3 ateliers à la question de l'organisation de la centralité. Un consensus s'est rapidement dégagé sur le fait que les centres-villes de demain ne ressembleront pas aux centres-villes d'hier. Il ne s'agit donc pas d'imaginer un centre-bourg ou un centre-village fantasmé mais de définir les conditions par lesquelles Voreppe est susceptible de conforter des fonctions de centralité au profit de l'ensemble des habitants, quels que soient leurs quartiers d'habitation.



De ce point de vue, plusieurs lignes de force se sont dégagées de la réflexion :

La question de la centralité suppose de résoudre des problèmes d'aménagement des espaces publics mais aussi d'organisation de la mobilité.

La redynamisation de la centralité ne se limite pas à la question du commerce de proximité mais concerne l'ensemble des fonctions dont nécessairement l'habitat.

Le réaménagement de la place Armand-Pugnot constitue un enjeu stratégique pour le confortement de la centralité.

La centralité de Voreppe est nécessairement une centralité élargie faisant le lien entre le bourg historique, la Mairie et l'Arrosoir et le pôle d'échanges.

Les participants ont tenu à réaffirmer le rôle fondamental de la centralité dans le développement du lien social et de la convivialité. Cela a conduit à poser la question de « Comment aménager la centralité ? » avec le constat que **la centralité est nécessairement un lieu apaisé et qu'il est nécessaire de concevoir des aménagements publics favorables à la rencontre.**

> Outre l'aménagement, la réflexion a mis en évidence le fait que le confortement de la centralité supposait de **revoir significativement l'organisation des déplacements et notamment la place de la voiture dans l'espace public.** L'exemple a été donné de la place Armand-Pugnot dans laquelle 72% de l'espace est consacré soit à la circulation, soit au stationnement. De fait, l'omniprésence de la voiture dans l'espace public tend à exclure certaines catégories de population ; les enfants et les personnes âgées notamment.

S'il est essentiel de maintenir une bonne accessibilité du centre-ville compte tenu de la configuration géographique de la commune, il apparaît aussi clairement la nécessité de réduire fortement la place de la voiture dans l'espace public notamment dans la centralité, afin de retrouver des espaces apaisés favorables au lien social et à la convivialité.

> Enfin a également été évoquée la nécessité d'intégrer à la réflexion les enjeux de résilience climatique et les enjeux de vieillissement de la population.



Les apports

• de la concertation

Le réaménagement de la place Armand-Pugnot a fait l'objet d'une concertation dédiée tout au long de l'année 2024 avec des ateliers et des réunions d'échange sur l'organisation des commerces, des services, de la circulation et des différents scénarios d'aménagement envisagés.

Plusieurs lignes de forces et points clés ont émergé des échanges permettant de structurer un scénario de dynamisation de la place.

> La place Armand-Pugnot a vocation à constituer un nouveau poumon vert dans la commune.

Les participants ont notamment insisté sur la nécessité de conserver et de conforter les arbres existants, de désimpermeabiliser les sols, d'offrir des espaces d'ombrage supplémentaires et de créer des îlots de fraîcheur, de retrouver l'esprit de jardin initial, d'affirmer la présence de l'eau, de végétaliser les pieds de façade.

> Plusieurs éléments peuvent concourir au renforcement de l'attractivité de la place

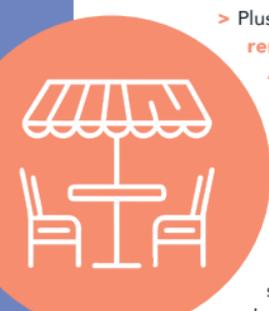
Armand-Pugnot: le déménagement de la Poste dans la maison « Pailhes », la démolition de la Poste actuelle et l'installation d'une halle, la réhabilitation de l'îlot communal (bar, restaurant, tiers-lieu) le maintien et la mise en valeur du marché, le maintien de la salle Armand-Pugnot comme équipement socio-culturel et le transfert de l'école de musique.

> La nécessité de donner la priorité aux modes doux

incluant la réduction de la place de la voiture, le maintien de quelques places pour les personnes à mobilité réduite et dépose-minute, la compensation des stationnements supprimés en silo (Petits jardins) et paysagers (parking Charminelle), l'instauration d'une voie partagée rue Jean Achard, tout en conservant le double sens de circulation et le sens unique les jours de marché.

> L'intégration d'éléments permettant de renforcer la convivialité de la place

avec la réappropriation et le renforcement du lien à la place des gradins de Veronnière (boulodrome), le développement d'une agora (scène de musique, théâtre...) du côté de l'ancienne fontaine, le développement d'équipements permettant de renforcer les liens intergénérationnels (jeux d'enfants, adultes et personnes âgées) et l'affirmation d'un principe de mutualisation et réversibilité des espaces (jeux dans les arbres, au sol, design actif...).



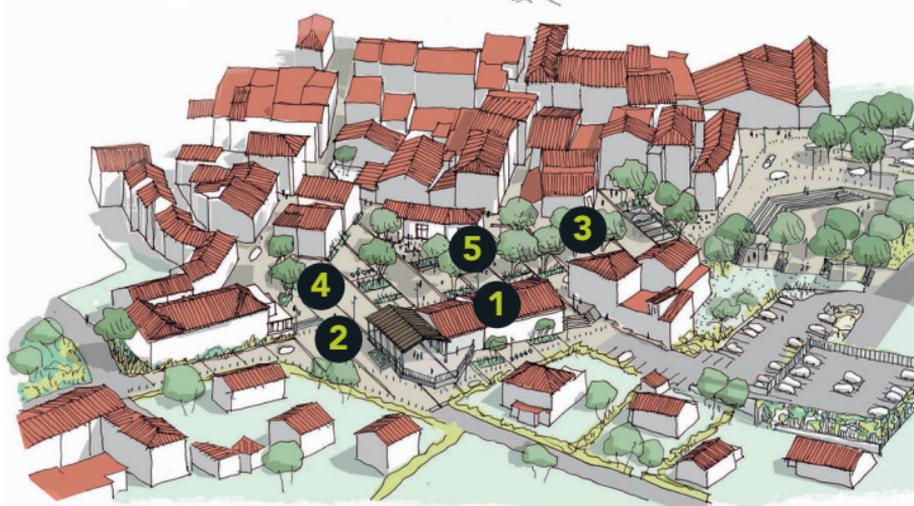
Vue • d'ensemble



L'espace socio-culturel intégrant l'école de musique et la création d'une halle



Le parvis du cinéma



3 Le parvis de la nouvelle Poste

4 Le théâtre



5

Le marché



L'espace socio-culturel

- intégrant l'école de musique et la création d'une halle

LES PARTIS PRIS

D'ORGANISATION

- > Confortement de la salle Armand-Pugnot en espace socio-culturel
- > Démolition de la Poste actuelle
- > Extension de la salle Armand-Pugnot à la place de la Poste actuelle et transfert de l'école de musique
- > Construction d'une halle sur l'emplacement de la Poste actuelle
- > Ouverture des terrains de boules à tous

LES PRINCIPES CLÉS

D'AMÉNAGEMENT

- > Retrouver un esprit jardin
- > Conservation et plantations d'arbres (îlots de fraîcheur),
- > Désimperméabilisation, végétalisation
- > Gestion alternative des eaux pluviales

Actuellement



En projet



Le scénario alternatif

- > Transfert de l'école de musique dans l'espace Armand-Pugnot sans démolition de la Poste
- > Réhabilitation des anciens locaux de la Poste



• Le marché

LES PARTIS PRIS D'ORGANISATION

- > Confortement du marché comme vecteur essentiel de l'attractivité de la place et du bourg
- > Organisation des sols
- > Réhabilitation de l'îlot communal (bar et restaurant)
- > Ouverture de la terrasse sur la place Armand-Pugnot

Actuellement



En projet



• Le parvis de la nouvelle Poste

Actuellement



- > Déménagement de la Poste
- > Démolition de la terrasse fermée du bar l'Univers et extension de la terrasse extérieure
- > Espaces de jeux au sol pour les enfants

En projet



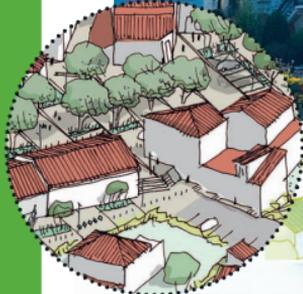
• Le théâtre

Actuellement



> Espace de scène ouverte :
projection cinéma en plein air
sur le pignon de la maison
à l'est

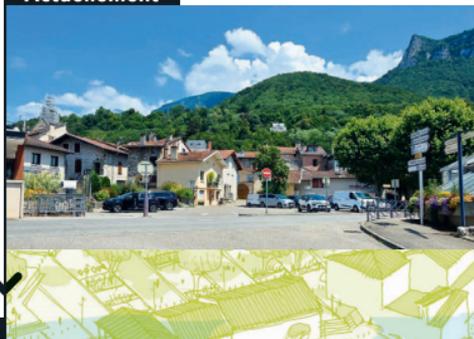
En projet



Le parvis • du cinéma

> Création d'un parvis
et mise en accessibilité
PMR du cinéma

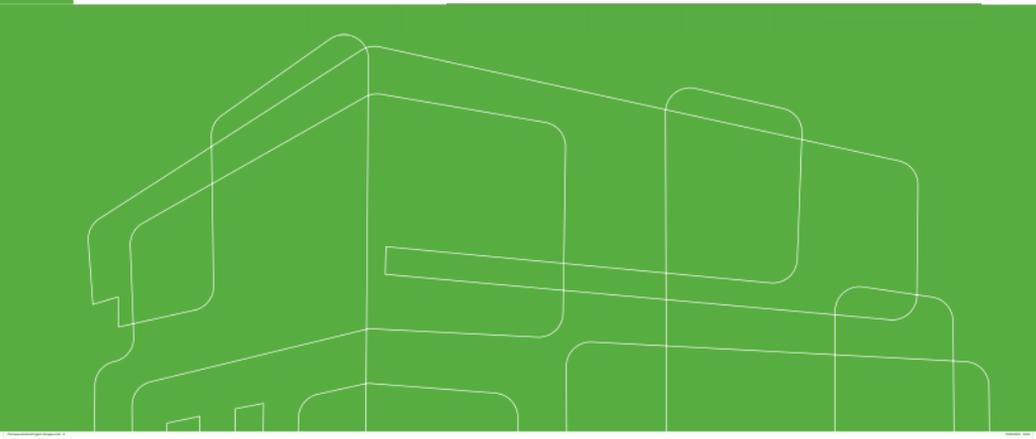
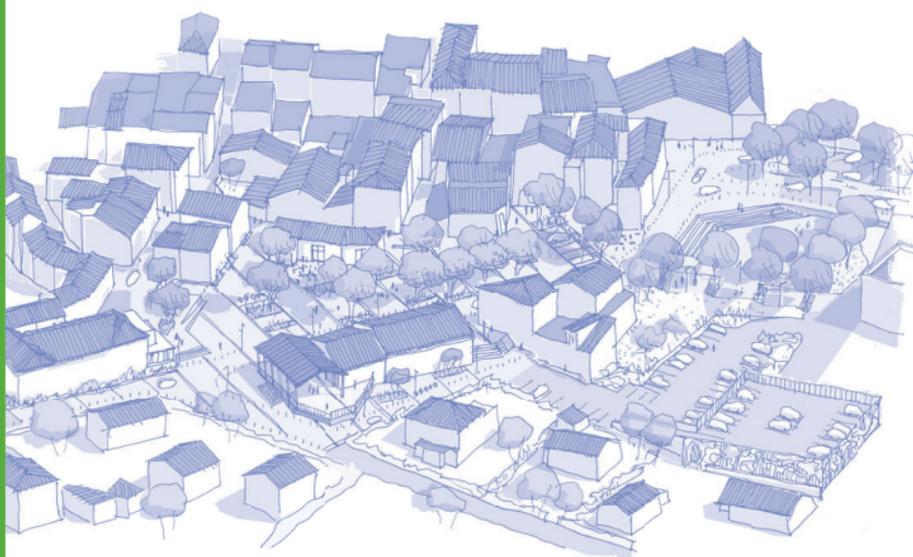
Actuellement



En projet



Vue • d'ensemble



L'organisation

• de la mobilité

L'ORGANISATION DE LA CIRCULATION

- > Instauration d'une voie partagée tout en conservant le double sens de circulation et le sens unique les jours de marché
- > Création d'une écluse au droit de la salle Armand-Pugnot avec sens prioritaire afin de créer un parvis pour le futur équipement socio-culturel
- > Fermeture à la circulation de la voie entre la salle Armand-Pugnot et Edessa
- > Maintien de quelques places pour les personnes à mobilité réduite et dépose-minute à proximité des équipements
- > La compensation des stationnements supprimés en silo (Petits jardins) ou paysagers (Parking Charminelle)

LES PARTIS PRIS D'ORGANISATION

- > Conserver une bonne accessibilité de la place et plus largement du bourg tout en réduisant la présence de la voiture dans l'espace public

PRIORITÉ DONNÉE AUX MODES ACTIFS

- > Renforcement de la continuité des modes actifs (vélo, piétons) de l'Avenue de Balzac jusqu'à la Grande Rue
- > De la rue de l'Isle à la Grande Rue (zone de rencontre)



Les entrées

- Est

Actuellement



En projet



- Ouest

Actuellement



En projet



L'avenue

- Honoré de Balzac

Actuellement



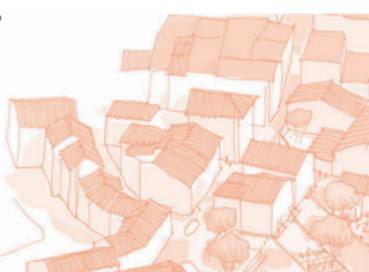
En projet



Le parking

- aérien

Actuellement



En projet



Vue • d'ensemble

